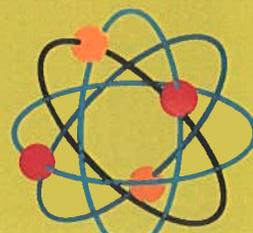
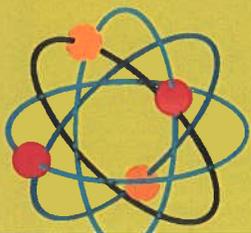


Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

# GUIDE DES PARENTS



**ATTENTION, RISQUE  
D'EXPLOSION!!!**



STOP !

COVID-19

**AVIS :** au moment de prendre les inscriptions pour le camp de jour et le service de garde, les consignes sanitaires sont de base.

Advenant des changements importants, vous serez avisés !

## LES ULTRASONS

Centre sportif Odilon Grenier situé au 1 rue Grenier. Entrée par la porte du stationnement de la route 112 et prendre les escaliers pour se rendre au 2<sup>e</sup> étage, dans la salle Desjardins.



### TÉLÉPHONES

**Coordonnatrice Fidji**  
Centre sportif Odilon Grenier  
Secrétariat des loisirs

**418 333-9448**  
418 423-4000 poste 252  
418 423-4000 poste 225

### ADRESSES ÉLECTRONIQUES

shanytardif@hotmail.com  
[loisirs@coleraine.qc.ca](mailto:loisirs@coleraine.qc.ca)

## LA RECHERCHE

**CLIENTÈLE** : l'enfant doit avoir 5 ans avant le 30 septembre 2022 et l'âge maximal est de 12 ans.

**PÉRIODE DES ACTIVITÉS** : du lundi au vendredi à partir du 27 juin jusqu'au 12 août 2022.

Service de garde : 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30

Camp de jour : 9 h à 16 h

**INSCRIPTION** : pour participer au camp de jour, l'inscription est **OBLIGATOIRE** et devra être payée comme suit : ½ du paiement au moment de l'inscription et ½ avant le 30 mai. Aucun paiement à la semaine... pas de remboursement si l'enfant ne se présente pas.

Une **surprime** s'ajoute au coût de l'inscription si l'enfant ne réside pas dans notre municipalité.

**REMBOURSEMENT** : 1. Avant le début de l'activité : 90% du montant total de la facture.  
2. Aucun remboursement ne sera effectué par la suite.

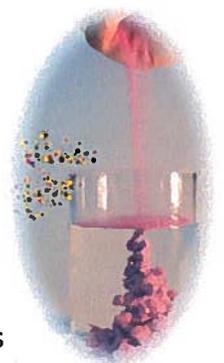
**RELEVÉ 24** : les frais d'inscription au camp de jour sont déductibles d'impôt. Un seul relevé est émis par famille et transmis au plus tard, au cours du mois de février.

### **RESPONSABILITÉ :**

La pratique d'activités sportives, nautiques, aquatiques et de plein air comporte certains risques comme par exemple, mais de façon non limitative : glisser, tomber ou étirement musculaire, égratignure, coupure, foulure, fracture, coup de soleil, piqûre d'insecte, etc. En prenant part aux activités, le parent est pleinement conscient de ces risques pour l'enfant et en assure l'entière responsabilité.

La municipalité ne se tient pas responsable des accidents pouvant survenir durant la pratique d'une activité de loisir. Elle invite donc les parents à protéger leur enfant par le biais d'un contrat d'assurance. La municipalité n'assume aucune responsabilité advenant des vols ou des bris, les enfants sont donc invités à ne posséder aucun objet de valeur.

La municipalité se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité dans le cas où le nombre de participants s'avère insuffisant ou si un événement fortuit survient.



Le parent doit toujours accompagner l'enfant à son arrivée au service de garde ou au camp de jour. Le parent n'entrera pas à l'intérieur du Centre sportif Odilon Grenier, dans un souci de protection Covid-19. Si vous déposez votre enfant sans vérifier qu'il est bien entré et qu'il a été pris en charge par un animateur, vous ne pourrez pas nous tenir responsables si celui-ci décide de ne pas se présenter au camp de jour.

Nous vous demandons de vous présenter pour venir chercher votre enfant. Il est primordial d'inscrire le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant sur la fiche d'inscription. Vous devez nous aviser si une autre personne, non inscrite sur la liste des personnes autorisées, vient chercher votre enfant, car l'animateur peut refuser de le laisser partir s'il n'arrive pas à vous rejoindre pour confirmer le changement de personne.

## RÉACTION CHIMIQUE

### ARRIVÉE ET DÉPART DE L'ENFANT

Notez que l'accueil au camp de jour se fera à l'heure précise, soit à 9 h et le départ de l'enfant pour 16 h. Si votre enfant arrive trop tôt au camp de jour ou quitte trop tard, il devra attendre à l'extérieur s'il ne fait pas partie du service de garde... ou vous devrez payer son temps au service de garde.



### ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade, fébrile, ou autre symptôme, nous vous prions de le garder à la maison pour éviter la contamination.

### ETUI SCOLAIRE

Nous vous demandons de fournir du matériel scolaire identifié au nom de l'enfant et qui demeurera tout l'été au camp de jour, afin d'éviter la contamination en prêtant du matériel:

- A. Coffre à crayons B. Crayons de plomb C. Gomme à effacer C. Crayons de couleur en bois  
D. Crayons de feutre E. Colle en bâton F. Ciseau G. Taille-crayons



Durant le service de garde, le code de vie au camp de jour ainsi que les règlements généraux devront être respectés. Les mêmes mesures disciplinaires seront appliquées pour tout écart de comportement.

Pour les périodes du matin et du soir, les enfants ont accès à peu de matériel. Aucune animation structurée n'est mise en place, surveillance seulement.

### FRAIS DE RETARD

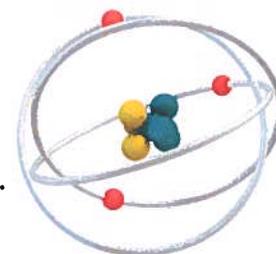
Si vous prévoyez un retard, vous devez informer la coordonnatrice Fidji au 418 333-9448. Si vous laissez un message sur sa boîte vocale, demandez à Fidji de vous confirmer qu'elle a bien reçu votre message. Selon les heures fixées, des frais seront exigés : 5 \$ pour 15 minutes ou les minutes seront aussi cumulatives : exemple 3 retards de 5 minutes = 5 \$.

Alors, soyez à l'heure!



### TENUE VESTIMENTAIRE

Pour des raisons de sécurité et de confort, nous demandons aux enfants de porter des vêtements de sport et des espadrilles. Les sandales ne sont pas recommandées.



**STRICTEMENT INTERDIT** aux enfants de se promener pieds nus.

### PROTECTION SOLAIRE

L'enfant doit avoir un contenant de crème solaire - identifié à son nom - en tout temps, dans son sac à dos. Il est de la responsabilité des parents d'appliquer la crème solaire avant l'arrivée de l'enfant aux activités. Ensuite, l'enfant appliquera sa crème solaire à l'heure du dîner et au besoin selon la température. Le port d'une casquette est fortement recommandé afin de protéger du soleil le visage et la tête de l'enfant.

### LES SORTIES

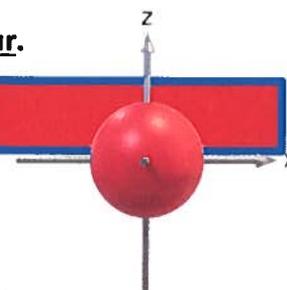
Il y a 2 genres de sorties au camp de jour:

1. Les activités/sorties prévues à l'horaire du camp de jour sont **obligatoires pour tous**. Si votre enfant ne participe pas à l'activité prévue, vous devez le garder à la maison. Les animateurs seront tous en sortie ou en activités.
2. Advenant une sortie demandant un coût de participation ne dépassant pas 20 \$, l'enfant sera libre d'y participer ou non. Un **minimum de 5 enfants** ne participant pas à la sortie payante est requis pour qu'un animateur demeure au camp pour animer les enfants ne participant pas à la sortie. S'il y a moins de 5 enfants, vous devrez garder votre enfant à la maison puisque le camp de jour sera fermé.



**Un repas froid est exigé lors des sorties à l'extérieur.**

## LES MOLÉCULES



Tous les jours, l'enfant doit avoir :

- -sac à dos;
- -dîner avec 2 collations – breuvages – bouteille d'eau réutilisable – bloc réfrigérant;
- -souliers de course (aucune sandale sans attache au talon);
- -vêtements confortables et convenant à la journée;
- -un contenant d'écran solaire;
- -une casquette ou un chapeau;
- -si pluie, avoir des vêtements de circonstance.
- -serviette de plage, maillot et bonnet de bain.
- -veste de flottaison (VFI), selon les besoins.

À ne pas apporter :

- -argent de poche (sauf si sortie à l'extérieur) ;
- -objets précieux pour l'enfant, jouets, jeux, canifs, ...;
- -cellulaires et jeux électroniques.

**ATTENTION... certains enfants ont des allergies sévères...  
Il est INTERDIT D'AVOIR des produits contenant des noix et arachides.**



### IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Le matériel et les vêtements de vos enfants doivent être identifiés. À la fermeture de la saison estivale, les objets récupérés au cours de l'été seront gardés au service des loisirs jusqu'au début de septembre et remis par la suite, au comptoir familial.



**Fidji** – notre professeure expérimentée et dynamique a le mandat de superviser le déroulement des activités, d'encadrer les savants fous : Cannelle, Wouistiti et Hitch pour que les petits génies puissent passer un bel été au laboratoire et doit s'assurer d'entretenir la communication avec les parents.

Nos animateurs ont suivi ou suivront une formation en animation de l'URLS Chaudière-Appalaches ou DAFA et certain d'entre eux, un cours de secourisme.

Pour assurer le succès des activités estivales, il est primordial que votre enfant participe avec intérêt. Par exemple : s'il y a une journée « **déguisée** », nous demandons que l'enfant soit « **costumé** ».

Si nous organisons un **party pyjama** et bien, ce serait chouette de voir les enfants porter un **pyjama**. La participation de tous est requise pour ajouter de la couleur à l'activité.

S.V.P. Maman, papa... un petit effort...  
et aidez-nous à les amuser!

Commentaire 2021  
Super belle équipe ! Une équipe de feu!

## DÉCOUVERTE DU CYCLE DE L'EAU

Summer et Abeille sauveteuses expérimentées et qualifiées assurent la surveillance des séances libres de baignade.

**La piscine** sera chauffée à l'aide de 2 thermopompes. **Superbe été en vue!**



Ouverture : du lundi 27 juin jusqu'au vendredi 12 août 2022.  
Du lundi au vendredi, de 13 h à 16 h 30 et de 17 h 30 à 19 h.

Séances libres et gratuites de baignade offertes **à toute la population**,  
... enfants et adultes.



Obligatoire : serviette de plage, maillot et bonnet de bain.  
**Pas de bonnet de bain... pas de baignade.**  
**Aucun prêt de bonnet de bain.**



Règlements : affichés à l'entrée de la piscine et doivent être respectés.



Veste de flottaison : votre enfant ne sait pas nager? Il doit porter une veste de sauvetage  
**que vous devez lui fournir.**



**SONT PAS OBLIGÉS** de se rendre à la piscine. Veuillez-nous aviser si vous souhaitez que votre enfant ne participe aux après-midis « baignade ».



## Responsabilités de l'enfant :

*(Veuillez lire ce code de vie avec vos enfants)*

 Je dois être poli, honnête, social, franc et respectueux à l'égard de mes camarades et du personnel du camp de jour... « Merci et s'il-vous-plaît » 2 mots doux à l'oreille.

 Respectueux en tout temps, je resterai.

 J'ai à cœur mon langage et je n'utilise pas de mots vulgaires, ni d'injures. J'évite les moqueries blessantes.

 Mon langage, je soignerai.

 La chamaillerie et les bousculades, les jambettes, les coups, les attouchements inappropriés ainsi que les gestes violents et cris sont INTERDITS en tout temps.

 La violence, l'intimidation et le harcèlement jamais je n'utiliserai.

 Je respecte les consignes des animateurs en tout temps et des membres de la direction.

 Les consignes, je les respecterai.

 Je participe activement aux activités, avec sourire et bonne humeur.

 Je suis là pour m'amuser!

 Je prends soin du local et du matériel mis à ma disposition ainsi que de mon environnement.

 Mon environnement, c'est une priorité.

 Je laisse à la maison : Ipod, lecteur mp3, téléphone cellulaire, jeu électronique, briquet, allumette, pétard... Aucun objet dangereux ne doit être apporté.

 Au camp, il y a déjà tout ce qu'il faut pour s'amuser.

 Je ne quitte jamais les lieux, ni mon groupe sans avoir l'autorisation de l'animateur.

 Prudent, je serai!

 Je respecte les règles d'hygiène comme me laver les mains plusieurs fois par jour, ne pas tousser et ne pas cracher sur les autres ou sur le matériel (étiquette respiratoire), ou toutes autres règles.

 Les règles sanitaires, je respecte!



L'application de la démarche d'intervention disciplinaire se fera de façon progressive et sera ajustée selon l'âge de l'enfant, selon la gravité des manquements, selon la fréquence du comportement inadéquat ainsi que selon ses particularités s'il y a lieu.



Notez qu'un manquement de type majeur : agression physique, verbale, extorsion, intimidation, trouble de comportement, etc. envers l'équipe ou les moussaillons pourra être sanctionnée sans tenir compte des étapes de la démarche ci-dessous.

**Aucune tolérance si l'enfant ne respecte pas les consignes reliées à la COVID-19.** Après un manquement de type majeur, un rapport de comportement sera remis aux parents et vous devrez le signer.

### **Étape #1=**

**avis verbal à l'enfant et consignes claires du comportement attendu ainsi qu'une demande de réflexion.**

**Les parents en seront avisés par téléphone.**

### **Étape #2=**

**avis téléphonique aux parents et retrait de l'enfant pour une journée.**

**Si ce moment de réflexion à la maison ne donne pas le résultat recherché et que l'animateur se voit dans l'obligation de passer à l'étape 3 ...**

### **Étape #3 =**

**avis téléphonique et écrit demandant une rencontre immédiate avec les parents et expulsion pour plusieurs jours.**

### **Étape # 4 =**

**RENVOI** de l'enfant du camp de jour pour toute la période estivale.

Notez qu'advenant le renvoi de l'enfant, aucun remboursement d'inscription ne sera fait.

Lorsque l'enfant **est exclu** de l'un de nos services : camp de jour, piscine municipale ou service de garde, il lui est **interdit** de fréquenter l'un ou l'autre de ces services durant la période de l'exclusion pour éviter de se retrouver avec les groupes du camp de jour.

## EFFERVESCENCE

Commentaire 2021  
Très intéressant de recevoir l'horaire des activités  
du camp à chaque semaine. Ça motive fiston à aller  
au camp! Belles activités variées!

L'équipe du camp de jour vous remercie  
de lire attentivement les informations jointes.

Discutez avec votre enfant des clauses : « Sous le microscope »,  
« Le thermomètre radioactif » ainsi que de tous les énoncés dans ce présent guide!

Nous espérons que ce document répondra à vos questions.

La « prof scientifique » vous transmettra toutes les informations concernant les activités  
hebdomadaires ou autres renseignements :

- par le groupe Facebook : Camp de jour Coleraine;
- par le biais d'un message remis à votre enfant, si cela est possible;
- par courrier électronique.

Merci de vous tenir à l'affût des nouvelles et de voir à ce que votre enfant participe aux activités  
avec entrain afin de répondre aux attentes de l'équipe d'animation.

N'hésitez pas à nous contacter pour discuter « paisiblement et respectueusement » d'une  
situation dont vous désirez nous faire part.

Advenant une situation avec laquelle vous n'êtes pas en accord,  
que vous ou votre enfant êtes témoin d'une situation « spéciale » avec les ami(e)s,  
ce serait bien que vous nous en parliez dès que cela se produit.

Il est toujours préférable d'intervenir au début d'une situation.

Téléphonez à Fidji 418 333-9448 ou par courriel : [shanytardif@hotmail.com](mailto:shanytardif@hotmail.com)  
à la direction du services des loisirs au 418 423-4000\*225, par courriel : [loisirs@coleraine.qc.ca](mailto:loisirs@coleraine.qc.ca)

Aidez-nous à améliorer notre camp de jour!

Soyez assurés que vos commentaires, questions et suggestions sont les bienvenus et étudiés avec  
soin. Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un été des plus agréables!



**Petits génies,  
soyez à l'affût  
des  
découvertes rigolotes!**